

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 février 2014 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt et un février deux mille quatorze

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 février 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Odile SAUGUES, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Guy BALLET à Anne COURTILLÉ, Pascaline BIDOUNG à Christophe BERTUCAT, Eric SEVRE à Djamel IBRAHIM-OUALI

Excusé(e)s :

Absent(e)s : Havva ISIK, Carole COURTIAL

Secrétaire : Sandrine CLAVIERES

Madame Odile SAUGUES quitte la séance pendant le débat sur la question n° 2.

Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote de la question n° 3.

Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n° 3 et donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE.

Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n° 3.

Rapport N° 35
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Le crédit inscrit au Budget Primitif 2014 en vue de l'octroi de subventions de fonctionnement aux associations s'élève à 21 500 €.

Il est proposé, en accord avec votre commission, d'accorder les subventions suivantes :

ACTIVITES INTELLECTUELLES DE RECHERCHE ET DE REFLEXION

Amis et Correspondants du Centre International Blaise Pascal	610 €
Montferrand Renaissance – Les Amis du Vieux Montferrand	760 €

IMAGE

Amateurs Photographes Cinéastes d'Auvergne	450 €
--	--------------

MUSIQUE – CHORALE

Chœur de Chambre de Clermont-Ferrand	1 000 €
Chœur de Cœurs	500 €
Canto Général d'Auvergne	1 500 €
La Grande Vocale	1 000 €
Agence pour le développement de l'enseignement musical amateur (ADEMA)	1 000 €

THEATRE ET SPECTACLE VIVANT

Centre Régional d'Art Dramatique	1 000 €
Théâtre Vice Versa	760 €
Petit Théâtre de Vallières	600 €
Banana Split	180 €

RENCONTRES LITTERAIRES - CONFERENCES

Association des Amis Le Temps des Cerises	1 000 €
Association des amis de l'humanité Puy-de-Dôme	500 €

CULTURE SCIENTIFIQUE

Association pour le Développement de l'Animation Scientifique et Technique en Auvergne (ADASTA)	800 €
Société d'Histoire Naturelle d'Auvergne	150 €
Centre d'Etude et de Recherche en Archéologie Aérienne	760 €

CULTURE INTERNATIONALE

Amitiés Auvergne Chine	230 €
Association des Amis de l'Italie	800 €
Association France-Russie	600 €
Rencontres et Culture Arménienne Région Auvergne	280 €
Auvergne Japon Nippon Auvergne	300 €

SPECIALISATIONS DIVERSES

Couvige des Dentellières	150 €
Espéranto Clermont-Ferrand	160 €
Maquettes Club Clermontois	150 €
Radio DX Club d'Auvergne	450 €
Réseau d'Echange Réciproque des Savoirs	450 €
Montferrand Accueil et Loisirs	400 €
Association Cartophile Clermontoise	200 €

DELIBERATION

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 mars 2014

Le Maire,
Serge GODARD